Solidaires Finances Publiques SYNDICAT NATIONAL

UN POC DE SOL I D'AIRE

Un rayon de soleil et une bouffée de tramontane
élaborés et élevés en plein air catalan par SOLIDAIRES FINANCES PUBLIQUES 66

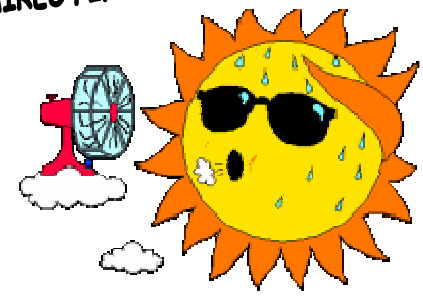

Avril 2014
Numéro 14

1er CTL AVEC M BRESSON…

MOINS TOT, PLUS VITE , PLUS CLAIR…

Pour l'instant impression plutôt positive

En réponse aux déclarations liminaires des organisations syndicales, le Président a surpris tous les représentants syndicaux en reconnaissant : « *le problème central des difficultés de la DGFIP est le manque d'effectifs, toutes les difficultés en découlent, je n'ai pas le pouvoir de créer des emplois. Il faut donc trouver des solutions locales pour s'adapter* ».

Pour lui le rôle des instances est de trouver des modes de fonctionnement au-delà du sujet des emplois, reconnaissant ainsi implicitement le rôle des instances. Il a pourtant affirmé en fin de séance qu'il jugeait les CTL inutiles !!!! Nous espérons donc que le Président/Directeur respectera néanmoins les différentes instances paritaires (CAPL) ou non (CTL, CHSCT et CDAS).

Solidaires Finances Publiques 66 (SFP 66) a pris acte de ces propos et souligné l'importance pour les agents qu'un directeur reconnaisse enfin ouvertement que les suppressions d'emplois massives sont la cause de la dégradation constante des conditions de vie au travail. Ainsi sur ce département le contexte local aggrave encore la situation : population en augmentation, fort taux de chômage, accueil physique de masse etc…

Son analyse sur la journée de grève du 20 mars est plus tranchée : « *27% au niveau national n'est pas de nature à impressionner BERCY, le taux de 50% en local signifie un malaise certain, soyez donc conscients de votre poids relatif* »

Sur le sujet des indicateurs, on retrouve le discours de son prédécesseur à savoir qu'il n'est pas obnubilé par les indicateurs, pour les PO ceux qui remontent en national sont bons.
Les organisations syndicales ont souligné que les résultats qui sont en baisse de qualité sont masqués et renvoient à l'état des missions remis lors du CTL emplois.

La nouveauté du discours réside dans l'analyse : « *il y a effectivement un problème de pertinence des indicateurs, la meilleure preuve est le fait d'en changer sans cesse. Cependant la mesure de l'activité est nécessaire, la Démarche Stratégique remettra peut être en cause la manière de la mesurer* »

MISE EN PLACE d'un SVI (Serveur Vocal Interactif) sur le site de PRADES

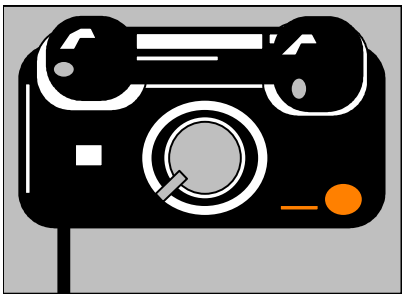

SFP 66 a soulevé le problème récurrent depuis plus de 6 mois sur l'accueil physique au RDC de l'immeuble : il n'y a aucun agent et la sécurité du site est en cause. La mise en place d'un SVI ne règlera en rien l'accueil. *(à priori la solution viendra des CAPL d'affectation de juillet pour septembre !!!). Suite à notre intervention, le directeur s'est néanmoins engagé à examiner la situation ne s'interdisant pas de réfléchir à l'installation des différents services entre le RDC et le 1er étage qui ne lui paraît pas forcément pertinente.* Nous lui avons alors rappelé la bataille syndicale qui s'est heurté à la position bornée du directeur de l'époque.
Nous avons aussi alerté la direction sur les difficultés de la trésorerie SPL où les absences pèsent sur les agents et notamment sur les plus fragiles. Nous avons demandé une attention particulière.

SFP 66 s'est abstenu lors du vote considérant qu'une présentation en CTL le 25 mars alors que la mise en place est effective depuis le 3 mars constitue un simulacre de consultation.

CREATION CELLULE DEDIEE RJ/LJ AU PRS au 01/09/2014

Au jour du CTL :

- L'état des lieux des dossiers en stock dans les services concernés est en cours
- La détermination du mode opératoire pour l'apurement des stocks fait l'objet d'un audit en cours lui aussi
- Un groupe de travail va se mettre en place avec un représentant de chaque structure concernée (SIP, SIE, trésoreries)
- Le volume d'emplois transférés (1 A et 1 B) est déjà déterminé alors que le comptage des dossiers transférés n'est pas terminé, pas plus que leur technicité : travail différent sur les dossiers des particuliers par exemple
- Les règles de gestion ne sont pas respectées :

Pour les postes de B le périmètre de réorganisation concerne tous les SIE de PERPIGNAN *(et non pas que le SIE AGLY comme présenté)* :affectation nationale RAN Perpignan, FIPRO puis affectation locale SIE. Puis la priorité s'applique aux agents qui exercent partiellement ou totalement la mission (RJ/LJ) et qui souhaitent la suivre. Ils seront ensuite départagés à l'ancienneté administrative.
Pour le poste de A : SFP a fait remarquer que le fait de supprimer un A EDRA et de créer un A GESTION affecte les implantations nationales. Suite à notre intervention auprès de nos instances la DG a informé tenter de pourvoir un A gestion de plus au mouvement national. IL

n'en demeure pas moins vrai que ce type d'opération doit être anticipé lors des CTL emplois en début d'année. Sauf évaporation naturelle (mutation, promotion) 1 A EDRA sera en surnombre
Les autres organisations se sont rangées à notre présentation appuyée par un adhérent directement concerné et qui a apporté son expertise métier.

Pour toutes ces raisons, le Président a bien senti venir un vote unanime contre ce projet mal bouclé. Il a donc tranché en reportant à un prochain CTL en actant dès aujourd'hui :

- 1 seul cadre A, mais calibrage à voir pour les B
- Elargissement du périmètre à tous les SIE site de Perpignan
- Résultats de l'audit seront communiqués également

FERMETURE ½ JOURNEE SUPPLEMENTAIRE CFP St PAUL de Fenouillet

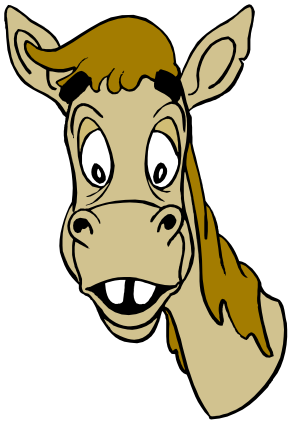

Comme d'autres postes du département les agents se sont prononcés POUR la fermeture ½ de plus du service
Comme à son habitude SFP 66 s'est abstenu lors du vote (comme la CGT et pour les mêmes raisons) indiquant que les élus ne voulaient pas s'opposer à la demande des agents mais considéraient qu'il s'agissait une fois de plus d'un recul du service public que nous ne pouvions cautionner
Les élus de FO ont voté POUR.

PLAN LOCAL DE FORMATION (PLF)

Intervention des élus de SFP66 :

- Toutes les demandes de formation des agents sont –elles recensées ? *Les demandes remontent via les pôles métiers et les entretiens d'évaluation, la difficulté étant le décalage calendaire entre ces entretiens et l'élaboration du PLF, mais elles y seront intégrées. L'équipe locale essaie toujours de mettre en place les formations au plus près.*
- Demandes que certains sujets soient traités via des journées d'études (application de notes, harmonisation départementale des pratiques, campagne IR etc…). Sur la campagne IR nous avons fait remonter que les agents du réseau trouvaient la formation trop courte sur ½ journée. Cela ne semble pas être l'avis de FO qui estime qu'il suffit d'aller à l'essentiel et que les agents du réseau ne sont pas là pour répondre aux questions trop techniques. *Ces journées existent, elles sont toutes codifiées « Z » dans le PLF. Les demandes émanant des services ou des pôles métiers sont intégrées au fil de l'eau. La demande de SFP 66 sur la durée de formation aux nouveautés IR sera étudiée.*
- Rejet de l'e-formation, d'autant que la DG veut imposer à l'ENFIP 15% d'e-formation, une charte sur l'e-formation étant même en cours d'élaboration en national. Les élus ont rappelé que les échos recueillis auprès des stagiaires étaient globalement négatifs.
- Sur les stages « déontologie » nous avons interpellé la direction sur les dérives locales en matière d'accès aux applications sensibles (portail métier) de certains auxiliaires et/ou stagiaires. *Etonnement du président qui s'est engagé à se renseigner sur le sujet, mais y a paru sensibilisé.*

Les élus de toutes les organisations syndicales ont voté POUR

NOTE FRAIS de DEPLACEMENT

En préambule SFP 66 a affirmé une attente forte des agents sur le remboursement intégral des frais engagés.
La nouvelle note prévoit une vérification/validation des chefs de service, les mieux placés pour constater l'absence.
Enfin SFP a mis l'accent sur le fait que les agents puissent récupérer en crédit d'heures ou en jour les délais de route (départs le dimanche, journées de 10h avec le trajet etc…)
La direction n'a pas de consignes de la DG. De notre côté nous allons remonter le sujet à nos instances nationales afin que ce sujet récurrent soit abordé dans les groupes de travail ENFIP.

QUESTIONS DIVERSES

Pont de l'Ascension : pour la 1ère fois les demandes récurrentes de SFP 66 et de la CGT ont été entendues : fermeture au public et choix laissé aux agents de venir travailler ou pas. Nous prenons acte que le Président utilise ses marges de manœuvre locales dans l'intérêt des agents sur cette revendication en particulier .

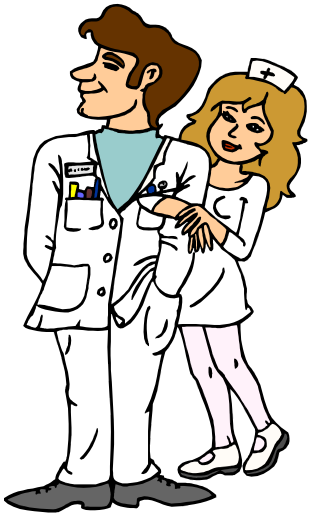

Même s'il a affirmé que ses bonnes dispositions ne dureront peut être pas, c'est toujours ça de gagné pour cette année.

Trésorerie Hopital : problème de facturation . C'est un véritable sujet national avec 20% d'annulation / réémission des factures produites par l'hopital (perte de temps énorme quand on sait que de nombreuses personnes ont une complémentaire ou une caisse sociale et que le travail est fait pour rien). La Direction envisage prochainement des rencontres bilatérales avec celle de l'hopital.

Recours hiérarchique : M Bresson nous a affirmé qu'il n'y aurait pas de valorisations attribuées lors des recours.

Concernant les circuits de gracieux et contentieux de droit des agents : ils seront directement traités dans les services et présentés au comptables ou chefs de service. Il ne seront transmis à la Direction que si le chef de service est le supérieur hiérarchique de l'agent ou en cas de refus.

RAPPEL IMPORTANT

L'ASSEMBLEE GENERALE DE SOLIDAIRES FINANCES PUBLIQUES 66 A LIEU LE 18 AVRIL 2014 AU RESTAURANT LES ADRETS ZONE DE CLAIRA DERRIERE NORAUTO A 8H30
L'AG EST COUVERTE PAR UNE AUTORISATION D'ABSENCE POUR LA JOURNEE POUR TOUS ADHERENTS ET SYMPHATISANTS
VENEZ NOMBREUX

ANIMATION MUSICALE PAR LES AL'CHEMISTS